

ENTRER DANS LA COOPOL TUTORIEL

Avant d'entrer pour la première fois sur la Coopol, vérifie que ton navigateur est au moins Internet Explorer 8 ou Mozilla Firefox 3.

DESCRIPTION DU MAIL ENVOYE PAR LA COOPOL

Le message d'invitation envoyé par la Coopol te rappelle quelle est l'adresse mail attachée à ton nom dans Rosam. Il te fournit également un mot de passe, que tu pourras modifier ultérieurement une fois que tu seras entré dans la Coopol (voir plus bas).

Je te conseille de sélectionner-copier ce mot de passe. Tu en auras besoin dans quelques instants.

ARRIVEE SUR LA COOPOL

Clique sur l'adresse www.lacoopol.fr ou recopie-la dans ton navigateur.

Vérifie les données pré-remplies qui s'affichent (nom, prénom, mail). Crée le mot de passe de ton choix. Clique sur « créer un nouveau compte ».

Tu arrives alors sur la page d'accueil de la Coopol.

Commence par cliquer sur « modifier mon compte » en bas à gauche. Vérifie les informations qui te concernent. Je te conseille de remplacer le mot de passe existant par un mot de passe de ton choix, en saisissant ton nouveau mot de passe dans les deux champs prévus à cet effet. Décoche certaines des cases qui te sont proposées si tu ne souhaites pas recevoir trop de messages de la Coopol. Tu n'es pas obligé de télécharger une photo de toi tout de suite.

N'oublie pas d'enregistrer en bas de la page.

Clique ensuite sur le deuxième onglet « données personnelles » en indiquant les informations que tu souhaites partager au sein de la Coopol (seules les personnes de ton choix y auront accès). Clique sur les titres (« mes informations personnelles », « mes coordonnées »...) pour faire apparaître les champs à renseigner pour chaque rubrique.

Enregistre à chaque fois avant de passer au titre suivant.

UTILISATION DE LA COOPOL

Tu es désormais membre de la Coopol et tu peux en utiliser toutes les fonctionnalités :

- rechercher des connaissances et les inviter à devenir « coopains »,
- adhérer à un groupe existant,
- créer un groupe,
- envoyer des invitations pour un évènement, etc.

L'intérêt de la Coopol est d'être tout à fait transversal. Tu peux partager un groupe ou devenir coopain avec des personnes d'autres sections, d'autres fédérations, voire avec des sympathisants.

Pour toute question ou toute remarque, n'hésite pas à contacter Frédéric Chéreau, référent Coopol fédéral, à l'adresse mail ci-dessus.

Bonne navigation !